

*Note d'informations N°7*  
*RPI des écoles de Lagrâce-Dieu, Mauressac et Puydaniel*  
*Année scolaire 2015-2016*

**RAPPEL LOTO**

N'oubliez pas la date de notre loto qui aura lieu le **dimanche 7 février 2016 à partir de 14h30 à la salle des fêtes de PUYDANIEL.**

Merci d'avance pour les nombreux lots.

N'hésitez pas à venir pour gagner de nombreux lots : panier de basket de 2m60, tablette numérique Samsung 10 pouces, parasol chauffant, robot pour enfant d'une valeur de 100 €, bon d'achat Tpins'rus, foie gras, cochon, jambon, bon d'achats...

Un grand merci à toutes les personnes qui s'impliquent dans la réussite de cette manifestation.

**RAPPEL CARNAVAL**

Le Carnaval du RPI des écoles de Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Mauressac aura lieu à Mauressac **le samedi 12 mars.**

Lors de cette journée, il y aura :

→ **un défilé** pour CARNAVAL dans les rues de PUYDANIEL **suivi du jugement de M.CARNAVAL et de son embrasement** et d'un goûter pour les enfants offert par le Comité des fêtes.

→ **un repas** à la salle des fêtes **de Puydaniel organisé par** le Comité des fêtes de Puydaniel.

Vous êtes donc tous invités, petits et grands, à venir nous rejoindre à Puydaniel pour le défilé, puis à la salle des fêtes de Puydaniel pour participer au repas.

**Le défilé commencera à 15h00** sur la place du village de Puydaniel, le repas, quant à lui, débutera à **19h30 à la salle des fêtes de Puydaniel.**

**Menu** : adulte:8 € ; Enfant:4 € (Enfant moins de 6 ans : inscrit en maternelle)

- Apéritif et toasts
- Poulet basquaise
- glace
- café
- vin

Veuillez remplir le **coupon 1** ci-dessous et le rendre **avec votre règlement.** Nous vous donnerons en échange **vos coupons-repas.** Ne les perdez pas, ils vous seront demandés en échange de votre repas.

Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement. (**A l'ordre du Comité des fêtes de Puydaniel**)

Les inscriptions sont limitées et seront closes **le Lundi 7 Mars 2016.**

**Veuillez prendre vos couverts.**

## INSCRIPTIONS 2016-2017

Si votre enfant est né en 2013, veuillez le pré-inscrire à l'école maternelle dès maintenant auprès du bureau du SIVOM (école de Mauressac).

Pour effectuer cette pré-inscription, il vous faut :

- Le **dossier Individuel** fourni par le Sivom du RPI qui se situe à l'école de Mauressac.
- **Un justificatif de domicile.** (Pour le Sivom)
- Une photocopie **de la partie du carnet de santé concernant les vaccinations** et attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Polio) ou d'un certificat de contre-indication vaccinale
- Une **photocopie du livret de famille**
- **Du certificat d'admission rempli par le médecin de la famille** constatant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire, pour l'admission en maternelle. (Pensez aux PAI)
- **Une attestation d'assurance** certifiant que l'enfant est couvert pour une responsabilité civile ainsi qu'en individuelle accident (assurance demandée dès la rentrée de septembre)
- **Du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si changement d'école)**
- **La fiche base élèves**

L'inscription définitive à l'école sera effectuée par la Directrice sur **présentation de tous ces documents ainsi que du certificat de pré-inscription du SIVOM.**

Les inscriptions définitives auprès de la directrice peuvent se faire le jeudi toute la journée, jour de décharge, ou les autres jours en dehors du temps scolaire. Appelez avant pour prendre rendez-vous !

Ecole de Lagrâce-Dieu : 05-61-50-83-64

Merci de votre compréhension

Signature des parents

**COUPON 1** à rendre dernier délai le lundi 7 Mars 2016 avec votre règlement

NOM : .....

Prénom : .....

Nombre de repas : ..... X 8 euros = ..... euros

Nombre de repas : ..... X 4 euros = ..... euros (enfant - de 6 ans)

(Chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Puydaniel)

Attention dernier délai Lundi 7 Mars 2016.

En retour, nous vous donnerons vos coupons-repas. Attention ne les perdez pas, à conserver et à présenter en échange de vos repas.

N'oubliez pas vos couverts !

Merci

Signature des parents

**COUPON 1** à rendre dernier délai le lundi 7 Mars 2016 avec votre règlement

NOM : .....

Prénom : .....

Nombre de repas : ..... X 8 euros = ..... euros

Nombre de repas : ..... X 4 euros = ..... euros (enfant - de 6 ans)

(Chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Puydaniel)

Attention dernier délai Lundi 7 Mars 2016.

En retour, nous vous donnerons vos coupons-repas. Attention ne les perdez pas, à conserver et à présenter en échange de vos repas.

N'oubliez pas vos couverts !

Merci

Signature des parents